



Mécénat : Total aux côtés de la Fondation du Patrimoine pour un nouveau soutien en faveur de la restauration de l'œuvre de Vauban, la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques)

Dans le cadre de sa convention triennale de mécénat avec la Fondation du Patrimoine (2006-2008), Total annonce un soutien de plus de 50 000 euros à la remise en état de ce site Vauban (1633-1707) d'exception, situé en région Aquitaine.

La signature de cet accord aura lieu en Mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port, le mardi 8 juillet 2008, à 11h00.

Ce projet s'inscrit dans un large programme de soutien à la restauration de l'œuvre magistrale de Vauban. Deux sites de l'illustre architecte, situés en Bretagne, ont déjà bénéficié de ce mécénat : la Tour Vauban de Camaret-sur-Mer (300 000 euros) et le Fort de la Conchée, au large de Saint-Malo (120 000 euros).

Située aux pieds des Pyrénées, au cœur du pays Basque, le long d'un axe majeur permettant de franchir les Pyrénées, la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port joue un rôle prépondérant dans l'histoire du Royaume de Navarre et bénéficie dès le XIIème siècle du soutien de ses rois successifs.



Au cours du XVIème et XVIIème siècles, les guerres incessantes avec le Royaume d'Espagne entraînent la construction progressive d'une citadelle, en lieu et place de l'ancien château fort médiéval. En 1680, le système défensif de la frontière pyrénéenne est confié à Vauban. La ville de Bayonne en devient le pivot, appuyée par les citadelles de Navarrenx et de Saint-Jean-Pied-de-Port ; les forts d'Hendaye et de Socoa complètent le dispositif.

À cette époque, Vauban pare au plus pressé en réparant le mur d'enceinte de la ville et en reconstruisant les saillants et les angles des bastions ; il rase le vieux donjon intérieur et la motte, occupant trop de place, de manière à pouvoir agrandir les bâtiments destinés au stockage des munitions et améliorer les logements et casernes. Le but recherché par Vauban était d'augmenter la résistance de la citadelle pour en faire un lieu sûr en cas d'attaque, de manière à laisser au pays le temps de rallier ses forces pour lui porter secours.

Le projet de l'architecte s'achève en 1728 par la construction de la demi-lune de secours sur le versant sud.

A partir de la seconde moitié du XIXème siècle et l'arrivée des nouvelles techniques d'artillerie, ce système défensif devient obsolète. Elle sert tour à tour de caserne puis de prison et fut réquisitionnée par l'armée allemande, pendant la seconde guerre mondiale.

La commune de Saint-Jean-Pied-de-Port en devient propriétaire dans les années 1930. Le 22 janvier 1963, la citadelle est classée Monument Historique.

Les projets soutenus par Total dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du Patrimoine sont prioritairement situés dans les principales régions d'implantation du Groupe et concernent le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique. Depuis janvier 2006, quelque 25 projets ont déjà bénéficié du mécénat de Total, en Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine, pour un montant global de plus de 4,7 millions d'euros.

Il est à rappeler que Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité et Environnement.

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire dans tous les domaines de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading, gaz et énergies nouvelles. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des monuments historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

Contacts Presse :

Fondation du Patrimoine : Katherine El Okbi 06 87 53 57 40 – katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com
Total : Christine de Champeaux 01 47 44 47 49 - christine.de-champeaux@total.com